



SERVICE DE DÉFENSE INCENDIE ET SECOURS RÉGIONAL DU NORD VAUDOIS

sdisnv.ch

But du SDIS 2023: L'exemplarité	3
Mot du Président du Comité de direction	4
Mot du Commandant	5
Conseil intercommunal et Commission de gestion	6
Comité de direction	7
Organigramme	8
Organes d'intervention du SDIS Nord vaudois	10
Territoire	11
Quelques chiffres	12
Effectifs	13
Planification (extrait) 2023	14
Coordonnées	15

Notre passion à votre service!



L'exemplarité constitue l'une des valeurs fondamentales de toute institution étatique, et encore plus particulièrement d'un corps uniformé.

Le SDIS, comme service régalien et corps uniformé, se doit d'être exemplaire à tout moment. Et ceci ne se limite pas à l'aspect phénotypique lié à l'uniforme, mais cette exemplarité doit être inscrite dans nos gènes pour s'appliquer à l'ensemble de nos actions.

L'exemplarité dans la gestion du SDIS s'applique ainsi au travers du respect scrupuleux des principes fondamentaux de l'action publique, *i.e.* celui de la légalité, de l'intérêt public, de la proportionnalité, de la bonne foi, de l'égalité de traitement et de l'interdiction de l'arbitraire. Ceci tant en interne qu'en externe.

Dans notre comportement, l'exemplarité émane du respect appliqué aux autres, de la manière dont nous interagissons en public, du fait de faire preuve de bienveillance plutôt que de complaisance. Elle s'exprime aussi au travers tant du respect crucial des règles de sécurité et d'engagement durant les exercices et les interventions que du bon rétablissement du matériel.

Dans notre tenue, elle s'applique par le port exclusif de notre équipement personnel officiel, propre, complet et adapté, sans pièce de vêtement exogène. C'est l'image uniforme d'un groupe appartenant à une même communauté de destin, le reflet de la culture d'entreprise et du sentiment d'appartenance.

Dans la hiérarchie, elle se retrouve au travers du principe de «faire ce que ce je dis, et dire ce que je fais». Elle se voit aussi au travers de la responsabilité individuelle de chacune et chacun, à chaque niveau hiérarchique. Un groupe étant toujours à l'image de son leader, un leader exemplaire signifie un groupe exemplaire.

Au final, l'exemplarité se définit dans l'application de la rigueur lorsque nécessaire, et de la détente lorsque possible.

Mais pourquoi donc être exemplaire? L'exemplarité d'une noble institution publique telle que la nôtre, engendre la crédibilité de notre institution. À son tour. cette crédibilité crée la confiance auprès des citoyennes et citoyens. Et cette confiance permet à notre population de pouvoir compter sur nous, 24/24 heures, 7/7 jours, lorsqu'elle en a besoin. C'est la garantie de l'accès à des services de secours, à des personnes fiables et compétentes qui apportent des solutions aux problèmes. Finalement, cette confiance crée la fierté des collaboratrices et collaborateurs du SDIS à faire partie de cette noble et unique institution que représentent les sapeurs-pompiers.



Christian Weiler Municipal Yverdon-les-Bains



MOT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DE DIRECTION

Mesdames et Messieurs en vos titres et fonctions,

Les années se suivent bientôt aussi vite que les différentes crises exogènes et endogènes qui nous touchent. Le virus COVID-19, bien que moins pathogène, sévit toujours et pose encore passablement de problèmes au niveau des ressources humaines. La question des «COVID longs» et des affaiblissements post-COVID affectent de nombreuses personnes, tout comme les répercussions d'une pandémie sans précédent sur notre organisation de vie, surtout chez les ieunes.

Nous commençons à peine à sortir de cette période hautement troublée que pointe la crise énergétique avec son lot de questionnements et d'anticipations.

Si on peut imaginer passer entre les gouttes en 2023 en termes de rationnement énergétique, les services de sécurité dont le SDIS doivent se préparer à ces éventualités. Je tiens à remercier l'ensemble de l'État-major et plus particulièrement notre Commandant pour son engagement dans la préparation des différents scénarios possibles d'une crise énergétique.

Sur le plan interne, il convient de relever que malgré le fantastique engagement de nos sapeurs-pompiers, le maintien de la capacité opérationnelle devient de plus en plus problématique principalement durant les périodes de vacances et les journées en semaine. C'est un problème majeur dont le Comité de direction doit se saisir pour trouver des solutions efficaces afin de renforcer l'attrait de notre corps de milice.

Il convient également de relever un point positif de 2022 en saluant et remerciant les commissions des communes du SDIS qui ont toutes accepté la modification de nos statuts permettant l'intégration des jeunes sapeurs-pompiers dans notre association. La décision doit maintenant se formaliser dans les conseils communaux et généraux des 40 communes, en 2023 pour une entrée en vigueur en 2024.

Cette modification n'est que la première et «facile» étape dans la nécessaire évolution de nos statuts. Notre société évolue de plus en plus vite et nous nous devons de mettre en adéquation les fondements de notre association.

Je profite de cette tribune pour remercier notre Commandant, son État-major et l'ensemble des sapeurs-pompiers du SDIS pour leur engagement sans faille, la qualité et le sérieux avec lesquels ils/elles œuvrent au quotidien pour la sécurité des habitantes et habitants de notre région. Merci pour votre engagement.

Vive le SDIS Nord vaudois!



Mesdames et Messieurs,

Si quelqu'un avait voulu tester la résilience des sapeurs-pompiers, il n'aurait pas pu mieux s'y prendre: à peine sorti d'une crise sanitaire mondiale. on enchaîne avec une crise inflationniste et énergétique. Mais ce serait mal connaître les sapeurs-pompiers que de penser que nous ne traverserons pas la tête haute cette année 2023: La résilience fait partie de notre ADN. Mais à quoi cela tient-il? Probablement car le fait de juguler au quotidien les activités et responsabilités privées et professionnelles avec celles dévolues à notre fonction publique volontaire nous a appris à nous adapter, à nous sacrifier et à toujours trouver des solutions à des situations a priori insurmontables.

Si l'année 2023 aurait dû être une année de ressourcement, ce sera donc une année de résistance. Résistance à cette nouvelle crise et à ses conséquences. Les premiers préparatifs ont été réalisés et nous serons prêts si des problèmes d'approvisionnement devaient survenir.

Ce sera aussi une année préparatoire. En effet, en 2024, nous accueillerons les concours de la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers, un événement annuel de grande ampleur pour notre corporation. Ce sera l'occasion de réaliser un beau projet ensemble, mettre en avant notre région et peut-être créer des vocations. J'invite toutes et tous, ainsi que votre entourage, à vous investir dans ces concours le moment venu. 2023 sera aussi vraisemblablement une année de préparation à l'intégration des jeunes sapeurs-pompiers au sein de notre corps, ce dont nous nous réjouissons.

Finalement, l'année 2023 sera aussi une année de changements. Des changements face aux nouveaux défis, tout particulièrement ceux de la capacité opérationnelle et du sens de notre engagement. À cet effet, un nouveau plan stratégique va être mis en œuvre.

Comme chaque année, vous trouverez dans cette brochure, toutes les informations importantes quant à l'organisation 2023 de notre SDIS avec, cette année, une explication des Détachements de premier secours et d'appui.

Je vous souhaite une excellente lecture et me réjouis de poursuivre notre précieuse collaboration en 2023!



Major instructeur Éric Stauffer





CONSEIL INTERCOMMUNAL ET COMMISSION DE GESTION

LE CONSEIL INTERCOMMUNAL

Président



Patrick Grin

Pomy

Vice-président



Pierre-Alain Lunardi

Montagny-près-Yverdon

Membres	Jacques Taverney	Xavier Pitteloud	François Jaquier
	Belmont-sur-Yverdon	Bioley-Magnoux	Bonvillars
Jean-Pierre Blanc	Yves Guilloud	Olivier Poncet	Sébastien Mercier
Chamblon	Champagne	Champvent	Chavannes-le-Chêne
Thomas Weisflog	Sylvie Di Dario	Georges-André Banderet	Rébecca Payot
Chêne-Pâquier	Cheseaux-Noréaz	Concise	Corcelles-près-Concise
Philippe Zuppinger	Julien Correvon	Julie Schüpbach	Patrick Billaud
Cronay	Cuarny	Démoret	Donneloye
Nicolas Poncet	Josy-Christian Jeanneret	Lionel Tissières	Bernard Milliet
Épendes	Fiez	Fontaines-sur-Grandson	Giez
Antonio Vialatte	Théophile Schenker	Christian Cosendai	Ghyslaine de Blaireville
Grandson	Mathod	Molondin	Mutrux
Sacha Guillet	Alain Portner	Olivier Schulé	Olivier Zbinden
Novalles	Onnens	Orges	Provence
Vincent Despland	Oxana Cholly	Tony Mangone	José Souto
Rovray	Suchy	Suscévaz	Treycovagnes
Patrick Marrel	Maxime Fridelance	Blaise Chapuis	Arber Miftari
Ursins	Valeyres-sous-Montagny	Valeyres-sous-Ursins	Villars-Épeney
Pierre Beuret	Benoist Guillard	Philippe Moser	
Vugelles-La Mothe	Yverdon-les-Bains	Yvonand	
Secrétaire	Valérie Outemzabet		···· · ·····

LA COMMISSION DE GESTION

Président	Yves Guilloud Champagne			
Membres	Jacques Taverney Belmont-sur-Yverdon	Olivier Poncet Champvent	Patrick Billaud Donneloye	
				· · · · · · ·

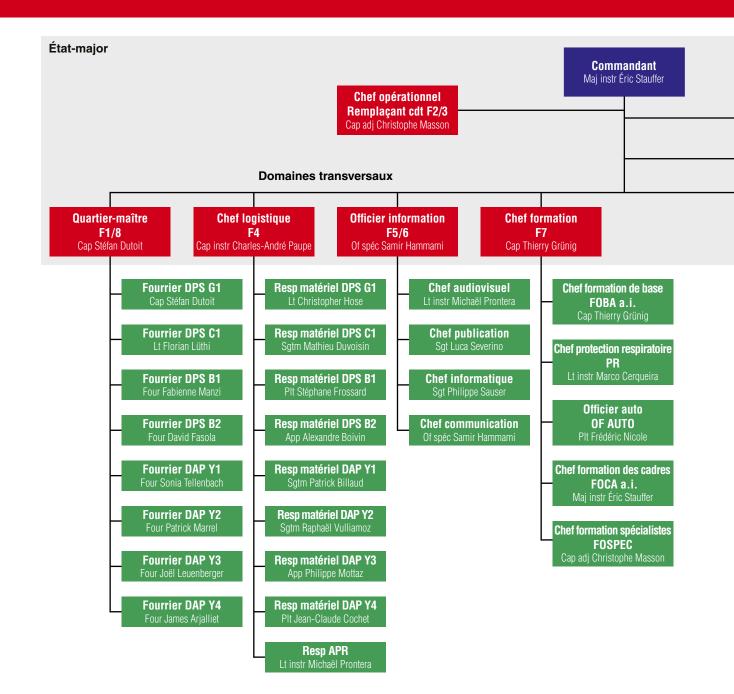
Tony Mangone

Suscévaz

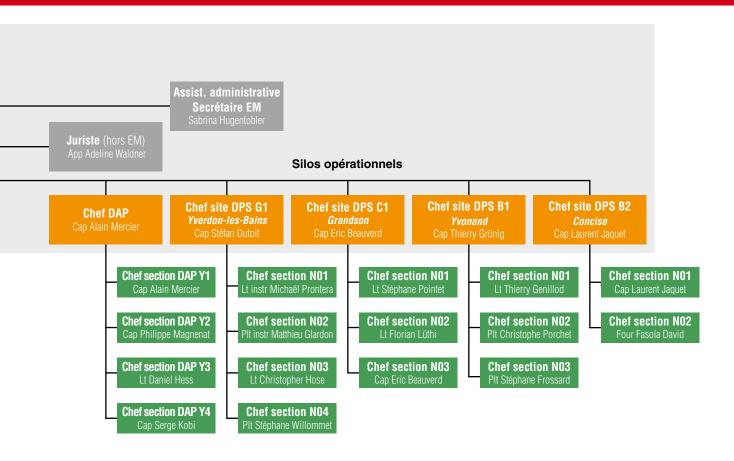
Président	Christian Weiler Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la sécurité publique et de défense incendie et secours
Vice-président	Hervé Kemmling Municipal • Giez Infrastructures et travaux publics
Membres	Pierre Dessemontet Syndic • Yverdon-les-Bains Secrétariat général, Service des finances et de l'informatique
	Francesco Di Franco Municipal • Grandson Écoles et sécurité
	Alexandre Lecourtier Municipal • Yvonand Domaines, forêts, plages, pompiers et PCi
	Jean-Claude Ruchet Municipal • Yverdon-les-Bains Service de la jeunesse et de la cohésion sociale
	Brenda Tuosto Municipale • Yverdon-les-Bains Service des travaux et de l'environnement, mobilité
Secrétaire	Barbara Giroud



ORGANIGRAMME



8



Officiers de service régional (OSR)

Cap adj Christophe Masson Cap instr Charles-André Paupe Cap Stéfan Dutoit Cap Thierry Grünig



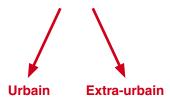
ORGANES D'INTERVENTION















Conformément aux art. 10ss LSDIS¹, chaque SDIS du canton fournit ses prestations d'intervention au travers de ses deux détachements: celui de premier secours (DPS) séparé en sites et celui d'appui (DAP) séparé en sections. En ce qui concerne le SDIS Nord vaudois, celui-ci est donc constitué de huit organes d'interventions comme suit:

- quatre sites DPS: Yverdon-les-Bains (type G²) Grandson (type C) Yvonand (type B) -Concise (type B)
- quatre sections DAP: Chavannes-le-Chêne Belmont-sur-Yverdon Montagny-près-Yverdon - Bonvillars

En ce qui concerne le DPS, Le Conseil d'État du Canton de Vaud a défini un standard cantonal de sécurité³ qui fixe que chaque site DPS (dès le type B) doit être en mesure d'engager un véhicule tonne-pompe, des échelles et un effectif de 5 sapeurs-pompiers, donc 4 équipés d'appareils de protection respiratoire (APR), et ce dans un délai maximum de 15 à 18 minutes en région urbaine ou 20 à 23 minutes en région extra-urbaine, dans 80% des cas.

Chaque site DPS assure ainsi a minima les missions suivantes:

- Défense incendie
- · Sauvetage de personnes et animaux
- Lutte contre les inondations
- Interventions techniques diverses, y compris les alarmes automatiques
- Missions de base dans la lutte contre les pollutions et les évènements atomiquebiologique-chimique (ABC)

Par son statut de type G et de centre régional, le site DPS d'Yverdon-les-Bains offre des compétences étendues, notamment dans les missions spécifiques de lutte contre les pollutions et les évènements ABC, dans le secours routier et dans des moyens cantonaux régionaux. Dans ce cadre, il intervient régulièrement en renfort au bénéfice d'autres SDIS.

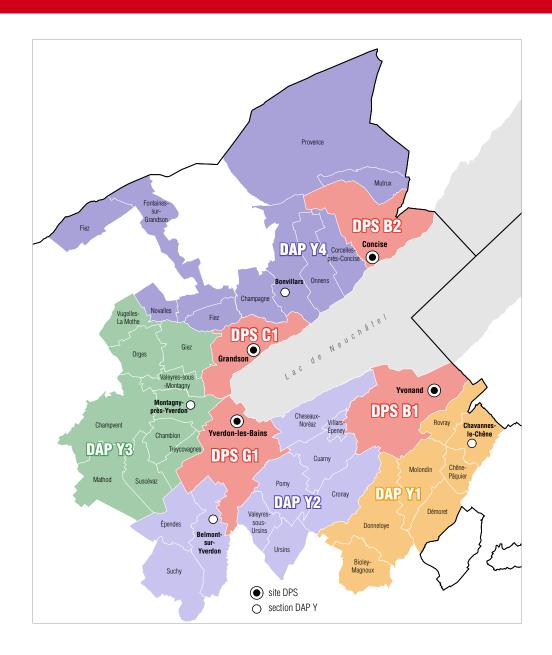
Le DAP intervient soit de manière autonome sur son secteur pour des missions telles qu'inondations, sauvetages de personnes ou d'animaux et autres techniques diverses ou en appui au DPS, notamment pour les alarmes automatiques, incendies ou interventions de grande envergure. Dans ce cas, il procède aux premières mesures, prépare l'arrivée du DPS, fournit le renseignement de proximité et assiste le DPS dans ses actions.

¹ Loi du 2 mars 2010 sur le service de défense contre l'incendie et de secours (LSDIS), RSV 963.15, état au 01.02.2020.

² Le type du site DPS détermine son effectif et ses missions.

³ Arrêté du 15 décembre 2010 sur le standard de sécurité cantonal en matière de service de défense contre l'incendie et de secours (AsecSDIS), RSV 963.15.5, état au 01.01.2016.

11 TERRITOIRE





La région



Population **52'892 habitants**



Surface du territoire **24'104 hectares**



Valeur immobilière 15.83 milliards fr.

Véhicules

G1 Yverdon-les-Bains

20 véhicules

30 Septembro de la company de la com



C1 Grandson

5 véhicules

5 remorques



B1 Yvonand
6 véhicules
11 remorques

B2 Concise

2 véhicules

4 remorques

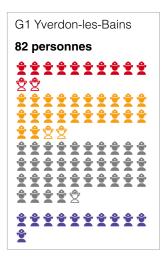
wéhicule lourd
véhicule léger
bateau
remorque

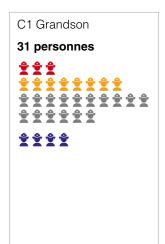
véhicule SDIS NV
véhicule SDIS NV historique
véhicule ECA

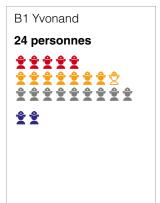
13 EFFECTIFS

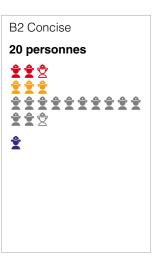
Effectif complet: 225 personnes¹ (195 hommes et 30 femmes)

Détachement de premier secours (DPS)







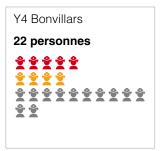


Détachement d'appui (DAP)











¹ Afin d'obtenir les chiffres exacts, il convient de tenir compte des double-incorporés comptés dans l'effectif total.

PLANIFICATION (EXTRAIT) 2023

jeu	02.03.23	18:30	Exercice FOBA 1	Yverdon-les-Bains	mer	13.09.23	19:00	Exercice DPS 2.0	Yvonand
sam	04.03.23	07:30	Cours de cadres interSDIS	Ste-Croix	jeu	14.09.23	19:00	Exercice DAP 3	Belmont-sur-Yverdon
mar	21.03.23	19:00	Exercice DPS 1.0	3 DPS (C1, B1 et B2)	mer	20.09.23	19:00	Exercice DAP 3	Bonvillars
	30.03.23	19:00	Exercice DAP 1	Belmont-sur-Yverdon	jeu	21.09.23	19:00	Exercice FOBA 7	Yverdon-les-Bains
jeu	01.04.23	07:30	Cours de cadres SDIS	Yverdon-les-Bains		21.09.23	19:30	Assemblée du Cl	À définir
sam	•••••		•	····•	jeu	· • · · · · · · · · · · · · · · · · · ·			·····
mar	04.04.23	19:00	Exercice DAP 1	Bonvillars	mer	27.09.23		•	Montagny-près-Yverdon
mer	26.04.23		Exercice DAP 1	Montagny-près-Yverdon	jeu	28.09.23	19:00	• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	Yverdon-les-Bains
jeu	27.04.23		Exercice DAP 1	Chavannes-le-Chêne	jeu	28.09.23		Exercice DAP DPS 2	Yvonand
jeu	27.04.23		Exercice FOBA 2	Yverdon-les-Bains	jeu	05.10.23		Exercice DAP 4	Chavannes-le-Chêne
sam	06.05.23		Concours de la FVSP	Le Sentier	sam	07.10.23	07:30	Exercice FOBA 8	Yverdon-les-Bains
mar	09.05.23	19:00	Exercice DAP DPS 1	Yvonand	mar	10.10.23	19:00	Exercice DAP 4	Bonvillars
mer	10.05.23	19:00	Exercice DAP DPS 1	Concise	mar	10.10.23	19:00	Exercice DPS 1.2	Yverdon-les-Bains
jeu	11.05.23	19:00	Exercice FOBA 3	Yverdon-les-Bains	mer	11.10.23	19:00	Exercice DAP 4	Montagny-près-Yverdon
mer	24.05.23	19:00	Exercice DAP 2	Montagny-près-Yverdon	jeu	12.10.23	19:00	Exercice DAP 4	Belmont-sur-Yverdon
jeu	25.05.23	19:30	Assemblée du Cl	Onnens	jeu	12.10.23	19:00	Exercice DAP DPS 2	Yvonand
mar	30.05.23	19:00	Exercice DAP 2	Belmont-sur-Yverdon	ven	20.10.23	13:00	Passeport-Vacances	Yverdon-les-Bains
mer	31.05.23	19:00	Exercice DAP 2	Bonvillars	mer	01.11.23	19:00	Exercice DPS 3.0	Grandson
jeu	01.06.23	19:00	Exercice DAP 2	Chavannes-le-Chêne	mer	01.11.23	19:00	Exercice DPS 3.0	Yvonand
sam	03.06.23	07:30	Exercice FOBA 4	Chamblon	jeu	02.11.23	19:00	Séance d'information recrutement	4 DPS
mer	14.06.23	19:00	Exercice DAP DPS 1	Yvonand	ven	03.11.23	19:00	Exercice DAP 5	Montagny-près-Yverdon
ven	16.06.23	18:00	Grillades des JSP Nord vaudois	Yverdon-les-Bains	sam	04.11.23	09:00	Exercice DAP 5	Chavannes-le-Chêne
sam	17.06.23	08:00	Journée des familles	Suscévaz	lun	06.11.23	18:30	Test de sélection des cadres	Yverdon-les-Bains
lun	19.06.23	19:00	Exercice DAP DPS 1	Grandson	mar	07.11.23	19:00	Exercice FOBA 9	Yverdon-les-Bains
dim	25.06.23	08:00	Journée des familles	Chavannes-le-Chêne	mer	08.11.23	19:00	Exercice DPS 3.0	Concise
dim	25.06.23	08:00	Journée des familles	Yverdon-les-Bains	ven	10.11.23	19:00	Exercice DAP 5	Bonvillars
mer	28.06.23	19:00	Exercice FOBA 5	Yverdon-les-Bains	sam	11.11.23	09:00	Exercice DAP 5	Belmont-sur-Yverdon
ven	30.06.23	19:00	Journée des familles	Concise	mer	15.11.23	19:00	Test annuel FOBA	Yverdon-les-Bains
sam	19.08.23	12:00	Journée des familles	Grandson	mer	22.11.23	19:00	Exercice DPS 2.1	Yverdon-les-Bains
mar	29.08.23	19:00	Exercice FOBA 6	Yverdon-les-Bains	sam	25.11.23	19:00	Test de sélection NUOVO	Yverdon-les-Bains
jeu	31.08.23		Exercice DAP DPS 2	3 DPS (C1, B1 et B2)	sam	02.12.23	07:30	Téléthon	SDIS NV
sam	02.09.23		Journée des familles	Belmont-sur-Yverdon	dim	03.12.23	11:00	Noël des familles	Yvonand
jeu	07.09.23		Exercice DAP 3	Chavannes-le-Chêne	mer	06.12.23	19:00	Exercice FOBA 10	Yverdon-les-Bains
jeu	07.09.23	19:00	Exercice DAP I DPS 2	3 DPS (C1, B1 et B2)	sam	09.12.23		Noël des familles	Yverdon-les-Bains
mer	13.09.23	19:00	Exercice DPS 2.0	Grandson	dim	10.12.23	11:00	Noël des familles	Grandson
mer	13.09.23		Exercice DPS 2.0	Concise	mar	12.12.23	19:00	Exercice DPS 2.2	Yverdon-les-Bains
11161	13.03.23	19.00	LAGIOIOG DF 3 Z.U	COUCISE	ıııal	14.14.40	15.00	LAUTUIUU DI J Z.Z	i voluuti-ies-dailis

Madame	Outemzabet Valérie		secretaire.ci@sdisnv.ch
Monsieur	Weiler Christian		
Monsieur	Kemmling Hervé		
Сар	Beauverd Eric		
Lt instr	Cerqueira Marco		
Cap	Dutoit Stéfan		
Cap	Grünig Thierry		
Of spéc	Hammami Samir		
Lt	Hess Daniel		
Lt	Hose Christopher		
Madame	Hugentobler Sabrina		
Cap	Jaquet Laurent		
Сар	Kobi Serge		
Сар	Magnenat Philippe		
Cap adj	Masson Christophe		
Сар	Mercier Alain		
Plt	Nicole Frédéric		
Cap instr	Paupe Charles-André		
Lt instr	Prontera Michaël		
Sgt	Sauser Philippe		
Sgt	Severino Luca		
Maj instr	Stauffer Éric		
СрІ	Stehlé Serge		
App	Waldner Adeline		
	Commandement	T +41 24 423 65 95	info@sdisnv.ch

Imprimé par : atelier Kinkin





























Cheseaux-Noréaz

Concise





Démoret

Donneloye

Épendes



Fontaines-sur-Grandson











Novalles























Suchy









